



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Affaire suivie par :

Nantes, le 09 juin 2022

Service des risques naturels et technologiques
Division risques chroniques

Nos réf. : SNRT-2022-0320
Affaire suivie par : Lucinne Raimbault
srnt.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 02 72 74 76 30

Objet : Mise en consultation pour validation de(s) secteur(s) d'information sur les sols (SIS) dans le cadre de la révision annuelle de la liste de SIS

PJ : Annexe 1 : liste et dossier projet SIS

Madame, Monsieur,

En 2018, dans le cadre de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), les services de l'État ont identifié en lien avec les collectivités locales des sites répondant aux critères d'intégration au dispositif des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS). Les SIS visent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.

Votre collectivité a été consultée sur la liste des premiers sites SIS sur votre territoire. L'arrêté préfectoral instituant ces SIS a été signé en juin 2020.

Dans le cadre de la révision annuelle de la liste de SIS, des sites peuvent être ajoutés, modifiés ou supprimés sous réserves de fournir des justificatifs appropriés.

Vous trouverez en annexe 1 le projet de Secteur d'Information sur les Sols, proposé pour le territoire de votre collectivité. Le site correspond à un site industriel réhabilité mais présentant des pollutions résiduelles. Ce site avait déjà été identifié lors de la première vague de création des SIS pour la Vendée. Suite aux sollicitations de la communauté de communes Sud Vendée Littoral, le parcellaire du site a été modifié. Le site dispose d'une fiche descriptive, jointe à ce courrier.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, votre avis est attendu dans un délai de 2 mois à compter du présent courrier. Une procédure de consultation du public et d'information des propriétaires concernés sera menée en parallèle de cette saisine dans les prochaines semaines.

**Communauté de communes Sud Vendée Littoral
107 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
85400 LUÇON**



5 rue Françoise Giroud – CS 16326
44263 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 72 74 73 00
Mel : srnt.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr

L'arrêté préfectoral final instituant les SIS dans les collectivités concernées, sera publié en fonction des retours des différentes consultations au cours du troisième trimestre 2022.

Pour rappel, une fois les Secteurs d'Information sur les Sols actés, ces derniers devront être annexés au Plan Local d'Urbanisme ou son équivalent. De plus, tout porteur de projet de construction ou d'aménagement sur un terrain répertorié en tant que SIS devra faire attester de la réalisation d'étude de sols et de mesures de gestion de la pollution associées permettant de s'assurer de la compatibilité entre le nouvel usage projeté et l'état des sols. Enfin, le public sera informé de la création de ces nouveaux secteurs, notamment via leur mention dans les certificats d'urbanisme et dans l'information acquéreur locataire et via leur mise en ligne sur un site internet dédié aux risques (www.georisques.gouv.fr).

Des informations complémentaires sur les conséquences des SIS pour l'urbanisme sont consultables sur le site de la DREAL Pays-de-La-Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/consequences-pour-l-urbanisme-a4353.html>.

Pour toutes les questions techniques, le service risques naturels et technologiques de la DREAL se tient à votre disposition : 02 72 74 76 30 – srnt.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation,
Pour la directrice,

Adjointe au Chef du Service
Risques Naturels et Technologiques



Sophie LAVIGNE

Copies :

- Préfecture de la région Pays de la Loire
- Sous-préfectures
- ARS, ASN, DDT
- UD 85
- Commune concernée par le SIS :
 - Luçon (contact@lucon.fr)

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Agence d'exploitation d'EDF / GDF (ex-USINE A GAZ) à LUCON

d 870084
op 2022 0753
GDF OK

Description du établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 24/05/2019

Nom : Agence d'exploitation d'EDF / GDF (ex-USINE A GAZ)

Adresse : 6RUE ADJUDANT BARROIS *route de Marseille sur Lay*

Commune principale : LUCON (85128)

Communes secondaires Non renseigné

Activités : J1 - Cokéfaction, usines à gaz

Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 16/12/2021

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00062110101

Ancien identifiant SIS : 85SIS10814

Description¹ : Le site de Luçon a accueilli de 1876 à 1963 des installations liées à la fabrication du gaz à partir de la distillation de la houille. Le site a été utilisé pour les besoins des entreprises EDF et/ou Gaz de France.

Ce site était visé par le « Protocole d'Accord relatif à la maîtrise et au suivi de la réhabilitation de 467 anciens terrains d'usines à Gaz » signé le 25 avril 1996 entre le Ministère de l'Environnement et Gaz de France.

Observations: Le site a fait l'objet d'une étude historique en 2003 et d'un diagnostic approfondi des sols afin de localiser des cuves à goudrons. Les opérations de vidanges ont été réalisées en 2004.

Toutes les infrastructures aériennes de l'ancienne usine ont été démantelées.

En cas de changement d'usage, ce site devra faire l'objet d'une vérification de la compatibilité de l'état du sol avec les usages projetés.

Documents associés² : Plan ancien cadastre

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 24/01/2022

Description³ : Gaz de France a hiérarchisé ses actions sur les 467 sites d'anciennes usines à gaz qu'il gère, répartis sur l'ensemble du territoire. La méthodologie retenue a consisté à hiérarchiser les sites en fonction de leur sensibilité vis à vis de l'environnement (usage du site, vulnérabilité des eaux souterraines et superficielles, présence et type de population sur le site...). L'application de cette méthode a abouti à l'établissement de 5 classes de priorité pour lesquelles les engagements de Gaz de France ont fait l'objet d'un protocole d'accord relatif à la maîtrise et au

suivi de la réhabilitation des anciens terrains d'usines à gaz entre le Ministère de l'Environnement et Gaz de France signé le 25 avril 1996.

Le site de Luçon est en classe 3 du protocole. De ce fait, c'est un site dont la sensibilité vis à vis de l'homme, des eaux souterraines et superficielles est faible.

Conformément aux engagements pris dans le protocole, Gaz de France a réalisé une étude historique avec localisation des cuves. Les investigations menées en avril 2003 ont mis en évidence 5 ouvrages enterrés, tous situés sur la partie est, contenant des résidus de l'activité de l'ancienne usine à gaz.

Les opérations de vidanges ont été programmées et réalisées en 2004, en application du protocole.

Par ailleurs, Gaz de France réalisera un diagnostic initial en préalable à toute opération de vente, cession ou réaménagement. Les conditions de réhabilitation définies en accord avec les services de l'Inspection des installations classées, seront adaptées à la classe de sensibilité du site et à sa destination future.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

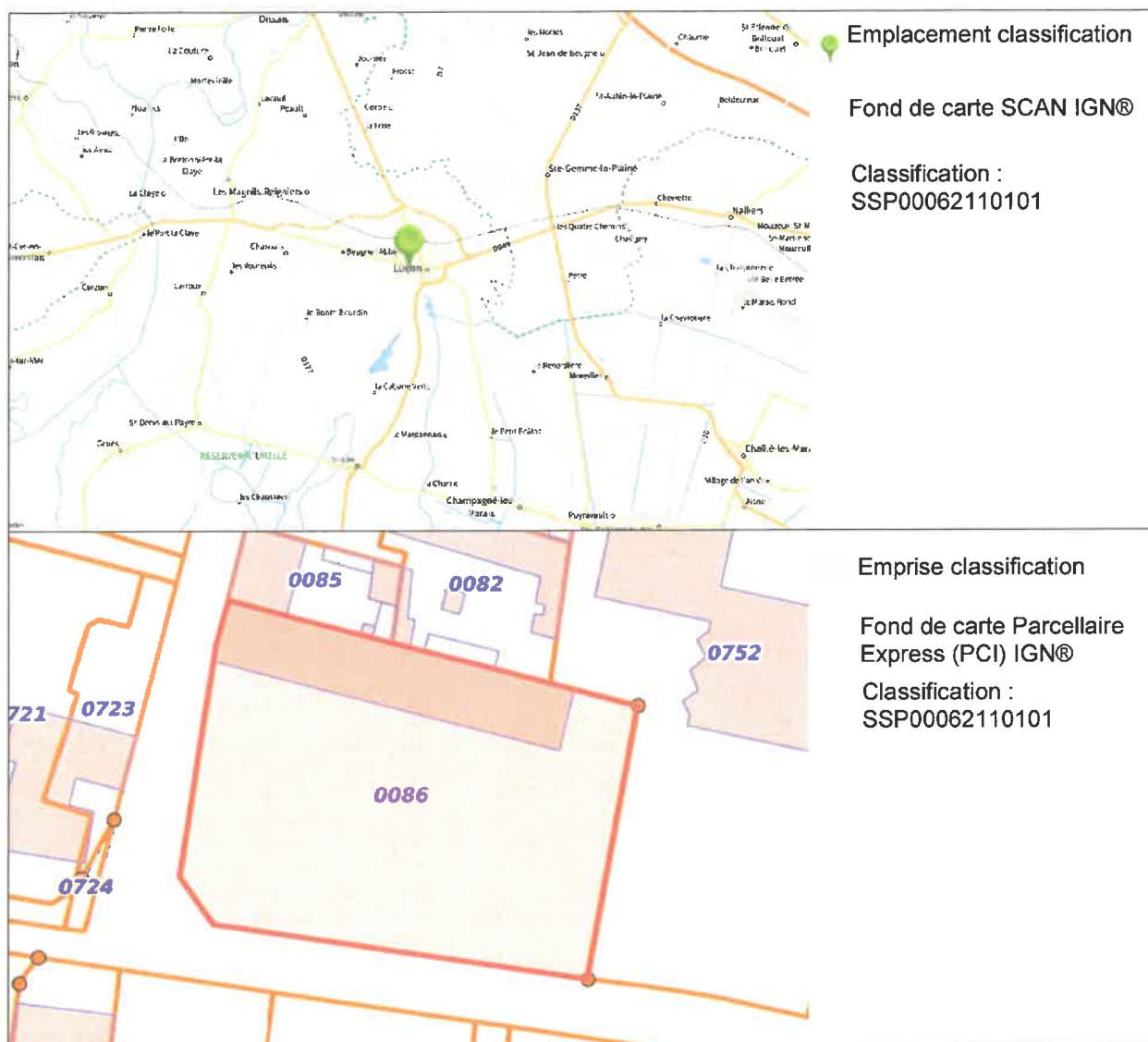
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Luçon	1	AP	0086	85

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
(Web Mercator) :

Long. :-130684.1368719375, Lat. :5853447.08629675

Superficie estimée :

null

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

SIS_Annexe 1

Annexe 1 – Site potentiel pour intégration de la future base de données sur les SIS en Vendée (85)
Communauté de communes Sud Vendée Littoral

Nom usuel du site	Adresse	Commune	Identifiant SIS
Agence d'exploitation d'EDF / GDF (ex-USINE A GAZ)	6 Rue adjudant Barrois	Luçon	SSP00062110101

